

La rupture de ces liens par la mort cause d'effroyables douleurs. Voyez même après. Ces tronçons d'une famille, jetés de côté et d'autre par un irrévocable décret, se recherchent encore par les honneurs que l'on rend aux sépulcres de ceux qui sont disparus, et dont les restes, symétriquement rangés à l'ombre d'une même croix, semblent toujours conserver sous le sol béni, les affinités qui faisaient la force et la joie de leur vie terrestre. Leurs cendres elles-mêmes finissent par se confondre sous la double action de Dieu, et des hommes, bouleversant tour à tour les couches humides où nous déposons les vénérables ossements de nos proches.

S'il n'en était pas ainsi, il faudrait mettre l'homme au-dessous de la bête, qui sait d'instinct défendre sa progéniture, lui donner des soins assidus et appropriés, lui témoigner et en recevoir des marques étonnantes d'attachement. Les mouvements de l'animal privé de raison, sont ici l'expression manifeste d'une loi naturelle, laquelle doit nécessairement se retrouver, à un degré incomparablement supérieur, dans l'homme, créature raisonnable, faite à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Aussi, elle est inexprimable la joie de la naissance ; elles sont indicibles les douleurs de la mort ! Et entre ces deux termes, quelle constante tendresse, quels attraits, quels vifs élans des uns vers les autres !

D'une part, ce sont les parents qui enveloppent leurs enfants de leurs regards et de leur affection, qui les suivent pas à pas, les soutenant, les éloignant du péril, leur prodiguant les soins convenables à chaque âge et à chaque condition, leur manifestant, sans lassitude, le plus complet dévouement, consacrant à leur avantage et à leur bonheur une longue vie de labeurs et de prévoyance, épuisant enfin pour eux, en caresses et en bénédictions, tout ce qu'il y a d'amour et de puissance dans l'âme d'un père et d'une mère.